



Brochure informative à destination
des parents et des élèves



- Lycée de Berlaymont, Waterloo
- Collège Cardinal Mercier, Braine-L'Alleud
- Collège du Christ-Roi, Ottignies-Louvain-la-Neuve
- CEFA de Court-Saint-Etienne
- Collège Notre-Dame de Basse-Wavre
- Collège Saint-Etienne, Court-Saint-Etienne
- Collège Saint-François d'Assise, Tubize
- Collège Sainte-Gertrude, Nivelles
- Collège Technique Saint-Jean, Wavre
- Collège des Hayeffes, Mont-Saint-Guibert
- Institut Cardinal Mercier, Braine-L'Alleud
- Institut de l'Enfant-Jésus, Nivelles
- Institut Saint-Albert, Jodoigne
- Institut du Sacré-Coeur de Nivelles
- Institut des Sacrés-Coeurs de Waterloo
- Institut Saint-Jean-Baptiste, Wavre
- Institut de la Vallée Bailly, Braine-L'alleud
- Lycée Martin V, Ottignies-Louvain-la-Neuve
- Verseau Gosselies
- Verseau Wavre

Informations aux parents

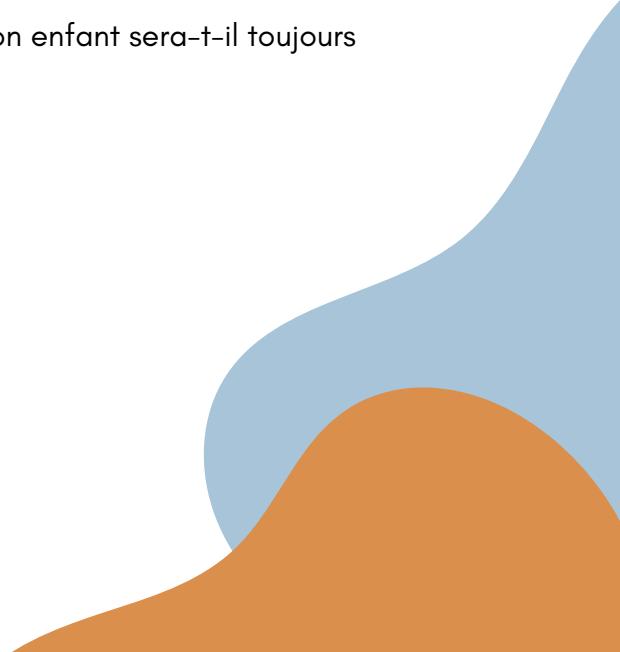
Les pratiques inclusives de base (PIB) sont une des ressources mises en place pour **favoriser l'inclusion** au sein des écoles.

Une école inclusive permet aux enfants à besoins spécifiques d'avoir une **plus grande participation à la vie scolaire**, et dans le futur, une **meilleure intégration socio-professionnelle**. Grâce aux PIB, votre enfant peut **bénéficier d'aménagements**, qu'il soit ou non porteur d'un diagnostic.

Si les aménagements dont votre enfant a besoin sont uniquement des **PIB** et que celles-ci sont recensées dans le **règlement général des études**, l'école n'est plus tenue de rédiger un protocole d'aménagements raisonnables. Par contre, s'il a besoin de plus d'aménagements que les PIB, alors l'école fera un "protocole AR" c'est-à-dire un protocole plus complet.

En avril 2025, les 20 écoles coopérantes du Pôle Hedera se sont mises d'accord pour appliquer les **9 pratiques inclusives** suivantes à l'**ensemble des élèves** : Renforcement, mise en page universelle, recto-verso intelligent, consigne structurée, afficher une horloge/un timer, autoriser l'utilisation d'un casque anti-bruit, de feutres, d'outils d'aide à la lecture, de feuilles de brouillon. Chacune des écoles coopérantes se réserve le droit d'ajouter des pratiques inclusives de base supplémentaires.

Cependant, ce changement suscite **des questions** auprès de certains parents : Une école inclusive entraîne-t-elle un **nivellement par le bas** ? Que se passe-t-il si mon enfant devient **dépendant** des pratiques inclusives de base ? N'est-il pas préférable que mon enfant n'utilise pas les pratiques inclusives de base afin d'**anticiper les situations** où il ne les aurait pas ? Avec la mise en place de ces pratiques inclusives, mon enfant sera-t-il toujours **reconnu dans sa spécificité** ?



Informations aux parents

1. L'inclusion, un nivellation par le bas ?

Une école plus inclusive ne signifie pas un nivellation par le bas ou une formation pédagogique moindre pour les élèves. Au contraire !

- Des études scientifiques menées dans des pays nordiques prouvent que les **classes hétérogènes** (sur le plan pédagogique) **sont profitables aux plus forts** lorsque l'enseignant met en pratique le **tutorat par les pairs***, la **coopération*** et la **différenciation pédagogique.***
- Ces études montrent aussi que les classes hétérogènes sont **bénéfiques pour TOUS les élèves**, qu'importe leur niveau scolaire : les élèves qui ont besoin d'aménagements les utilisent, et ceux qui n'en n'ont pas besoin les laissent de côté. Ils ne sont **pas impactés** par la présence d'aménagements et d'outils dans la classe. En outre, ils ont la possibilité de pouvoir les utiliser si, à un moment de leur scolarité, ils en ont besoin.

*C'est quoi le tutorat par les pairs ?

Il s'agit d'une approche pédagogique dans laquelle **les élèves s'entraident** dans un contexte structuré par l'enseignant. En pratique, il s'agit de permettre à un élève en difficulté (apprenant) d'être accompagné par un autre élève (tuteur). Cette méthode offre des bénéfices réciproques : le tuteur renforce ses propres compétences grâce aux explications qu'il transmet, tandis que l'apprenant reçoit un soutien personnalisé. Elle permet de favoriser l'inclusion, la collaboration et l'engagement des élèves tout en renforçant leur estime de soi .

Informations aux parents

*C'est quoi la coopération entre les élèves ?

Il s'agit de toutes les interactions au travers desquelles les élèves travaillent ensemble dans un esprit de **collaboration** pour **atteindre un objectif commun** (ex: résoudre un problème, construire des apprentissages, etc.).

En pratique, la coopération peut être spontanée dans la vie de classe, mais aussi être planifiée de façon formelle par l'enseignant dans des **activités et des projets de groupe**, ou des temps de tutorat.

Elle permet de développer des **compétences sociales**, de **favoriser l'entraide** naturelle et de valoriser les différences. En effet, chacun apporte sa contribution selon ses capacités et les compétences mobilisées, permettant ainsi de **reconnaître les forces de tous les élèves**, y compris ceux à besoins spécifiques.

*C'est quoi la différenciation pédagogique ?

La différenciation pédagogique vise à **adapter l'enseignement** aux besoins, aux rythmes et aux styles d'apprentissage des élèves. L'objectif est de permettre à tous les élèves, y compris ceux en difficulté, de **progresser et de réussir** dans un cadre commun. En pratique, il s'agit de varier les supports et contenus de cours, l'environnement de la classe, ainsi que les processus d'apprentissage.

La différenciation pédagogique permet donc de : **développer la confiance en soi** de **tous** les élèves, d'augmenter leur motivation, de **favoriser leur autonomie** grâce à un engagement proactif dans les apprentissages. Elle permet également de **réduire les inégalités scolaires** et de **soutenir l'inclusion** des élèves à besoins spécifiques.



Informations aux parents

2. Les PIB : dépendance et perte d'autonomie ?

Les observations montrent qu'un élève qui n'a plus besoin d'aménagements **arrête tout simplement de les utiliser**. Avoir besoin d'aménagements à un moment de la scolarité ne signifie pas que ce besoin perdurera tout au long des années scolaires, voire même après. Il ne signifie pas non plus une dépendance ou un engagement permanent. Tout dépend du **profil de l'élève**, de ses besoins et de ce qui est mis en place autour de lui. Nous avons déjà travaillé avec de nombreux jeunes qui se sont détachés progressivement de certains AR car ils ne leur étaient plus nécessaires.

En outre, il vaut mieux un **apprentissage efficace avec aménagements**, même pour une durée déterminée, qu'un apprentissage inefficace, voire pas d'apprentissage du tout, de peur d'une quelconque dépendance. Au moins, votre enfant aura appris ce qu'il pouvait, le mieux possible à ce moment-là. Et c'est déjà ça !

3. PIB et reconnaissance des jeunes à besoins spécifiques

Une école inclusive, avec des aménagements pour tous, **n'efface pas les difficultés d'apprentissage** ou le handicap de votre enfant, ni ses besoins éducatifs particuliers. Mettre en place des aménagements universels ne signifie pas non plus que l'école ferme la porte au dialogue. Vous pouvez signaler que votre enfant a des besoins spécifiques lorsque vous l'inscrivez ou à tout moment de l'année.



Les Pratiques Inclusives de Base

Renforcement positif

Définition

Encourager une attitude positive grâce à des **commentaires positifs**, afin que l'attitude attendue se répète. Utilisé en groupe, le renforcement positif permet d'**améliorer le climat de classe**.

Objectif

En reconnaissant l'investissement, les enseignants font savoir aux élèves qu'ils s'intéressent à eux et à leur attitude, et qu'ils veulent **apporter des changements positifs**.

Applications

- **annoncer** le comportement attendu.
- Donner **rapidement** le commentaire positif.

Consignes structurées

Définition

Proposer des consignes **ordonnées** et **explicites**.

Objectif

S'assurer que le jeune réalise l'**entièreté** de la consigne.

Applications

- **Scinder** les consignes multiples.
- Utiliser les **verbes opérateurs communs**.
- **Mettre en évidence** les mots importants.

Mise en page universelle

Définition

Adapter les **supports de cours** et les **questionnaires** d'évaluation, hors supports externes (ex: articles, factures, manuels).

Objectif

Une présentation **lisible et aérée** a un impact direct sur la lecture et la prise d'informations par les élèves.

Applications

- **Interligne** : 1.5
- **Police type** sans empattement (ex : arial, calibri, helvetica).
- Police **taille 12**.
- **Numérotation** et/ou note de bas de page faisant référence au chapitre concerné.
- **Alignement à gauche**.
- **Contraste suffisant**.

Recto/Verso intelligent

Définition

Maintenir visible **sur un même plan** les informations qui font partie d'une même consigne (tableau, texte, image, etc.).

Objectif

Eviter à l'élève de faire des allers-retours entre les rectos/versos afin de soulager la **mémoire de travail**.

Applications

- OU
- **Mettre les informations** nécessaires à la réalisation de la consigne **sur la même page**.
 - **Séparer** les documents à analyser des consignes pour que l'élève puisse avoir les informations en vis-à-vis.

Casque anti-bruit/Bouchons d'oreilles

Définition

Permettre l'utilisation d'un casque anti-bruit non connecté ou de bouchons d'oreilles.

Objectif

Réduire les **bruits environnants** afin d'améliorer l'efficacité durant une tâche individuelle.

Applications

- S'inspirer du matériel disponible dans la **boîte à outils** du pôle.
- Autoriser l'usage de son **propre matériel**.
- Veiller à **rappeler l'élève** lors d'un changement de tâche ou d'une information verbale importante.

Outils d'aide à la lecture

Définition

Permettre l'utilisation d'outils d'aide à la lecture de différentes sortes (ex : latte ou fenêtre de lecture, crayon).

Objectif

Soutenir les élèves qui présentent des **difficultés de lecture** (réduire/éviter les sauts de mots/lignes).

Applications

- S'inspirer du matériel disponible dans la **boîte à outils** du Pôle.
- Autoriser l'usage de son **propre matériel**.

Feutres

Définition

Permettre l'utilisation de fluos ou de feutres de couleurs dans les notes de cours et les évaluations.

Objectif

Mettre en évidence les informations importantes.

Applications

Autoriser l'usage de son **propre matériel**.

Timer/Horloge

Définition

Afficher un timer ou une horloge dans la classe et **préciser la durée** de la tâche en cours.

Objectif

Aider l'élève à se **repérer dans le temps, visualiser la durée** de la tâche et **favoriser l'attention**.

Applications

- S'inspirer du matériel disponible dans la **boîte à outils** du Pôle.
- Timer disponible sur les **tableaux interactifs**.
- Horloge en classe (de préférence numérique).

Feuilles de brouillon

Définition

Permettre l'utilisation de feuilles de brouillon.

Objectif

Répondre à **différents types de besoins** des élèves (ex : mémoire de travail, procédure).

Applications

Autoriser l'utilisation de feuilles de brouillon.

